



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement du Grand Est**

**Service Eau Biodiversité Paysages
Pôle Eau Rhin-Meuse Délégation de Bassin**

Metz, le **7 JUIN 2021**

Affaire suivie par :
Julie KUBIAK
Tél : 03.87.56.42.63
Mél : julie.kubiak@developpement-durable.gouv.fr
Réf : JK/CJ-21-4497

Destinataires
(Liste en annexe de l'arrêté)

Bordereau d'envoi

Objet : Arrêté

Désignation des pièces :

nombre :

date :

Arrêté N° 2021-DREAL-EBP-0063 portant autorisation de pénétrer sur les propriétés privées pour les travaux préparatoires à la cartographie nationale des milieux humides.

1

21/05/21

Observation :

Le Ministère de la Transition écologique, accompagné scientifiquement et techniquement de l'UMS PatriNat, lance un projet de modélisation des milieux humides en France métropolitaine. L'objectif est de disposer d'une prélocalisation des milieux humides homogène sur tout le territoire et plus précise que celle de 2014, ainsi que de leur caractérisation à partir de données satellites, pour la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques du ministère.

Des relevés de terrain (végétation, sol) sur le **département des Vosges** sont nécessaires pour compléter les données disponibles afin de calibrer le modèle. Ils se feront sur les 10 bassins versants qui ont été sélectionnés dont celui de la Meuse, par les agents de l'UMS PatriNat désignés dans l'article 1 de l'arrêté qui vous est adressé par courrier.

Pour le Directeur,
L'Adjointe au Chef du Service Eau, Biodiversité,
Paysages,


Marie-Pierre LAIGRE